



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

parcs d'attractions

Question écrite n° 72834

## Texte de la question

M. François de Mazières attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur le projet EuropaCity dans le Val d'Oise. Ce projet qui doit proposer en 2025 plus de 200 enseignes commerciales, une dizaine d'hôtels mais également un parc des neiges avec une piste de ski, un parc aquatique, un parc d'attractions, des activités de sports extrêmes, mais aussi deux salles de spectacle, une salle d'exposition, une piste de cirque modulable à 360°, de multiples enseignes commerciales, interroge et suscite de vives inquiétudes. En effet, présenter ce projet comme créateur d'emplois fait oublier qu'il détruira un tissu économique de proximité, en entraînant inévitablement la désaffection des commerces situés dans les centres villes environnants. De plus, présenter ce projet comme une concentration d'activités culturelles et ludiques, ne vient-il pas en contradiction avec la force du tourisme en France, qui est de permettre et d'inciter les touristes à se rendre sur l'ensemble du territoire ? Face à ce constat, il souhaiterait, d'une part, que soit engagée une réflexion sur la multiplication de ces complexes et leur impact sur le tissu économique existant, et d'autre part, savoir quelles mesures pourraient être envisagées pour réguler ces constructions.

## Données clés

**Auteur :** [M. François de Mazières](#)

**Circonscription :** Yvelines (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 72834

**Rubrique :** Tourisme et loisirs

**Ministère interrogé :** Finances et comptes publics

**Ministère attributaire :** Économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [20 janvier 2015](#), page 323

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)